



PILOTER, MANAGER, PROGRESSER

Le perfectionnement du manager





LIEU

À confirmer



DATES

À confirmer selon club
de rattachement



DURÉE

6 demi-journées – 24
heures

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est
souhaité pour cette
formation



PRIX

Coûts pédagogiques :
2150 EUR HT / personne
(TVA non applicable)



RENSEIGNEMENTS
ET RÉSERVATION

Tiana RAJOELISOLO

tiana.rajoelisololo@agileconseils.com

+261 34 90 902 91

Héloïse DELHOUME

heloise@cresker.com

+262 692 725 071

LE PERFECTIONNEMENT DU MANAGER

Public

Dirigeants, chefs d'entreprise, membres d'un comité de direction ou de pilotage

OBJECTIFS

- Mettre en pratique des méthodes et outils pour dessiner sa stratégie d'entreprise (communiquer, contrôler, négocier, ...)
- Adapter sa posture managériale (déléguer, communiquer, contrôler, recruter, ...)

Moyens pédagogiques :

Méthodes pédagogie mobilisées

- Co-animation sur chaque atelier : intervenants spécialisés et proposant des approches innovantes, et coordinatrice du dispositif
- Pédagogie active : études de cas, travaux en sous-groupes, analogies, mises en situation, retours d'expériences, expérimentation...
- Chaque participant aura accès à un dossier en ligne pour retrouver l'ensemble des éléments vus lors des sessions.

Modalités d'évaluation

- Evaluations formatives et sommatives réalisées à l'aide de grilles critériées
- Attestation de fin de formation mentionnant l'atteinte des objectifs pédagogiques



Accompagnement

- Tiana RAJOELISOLO : animatrice professionnelle en charge de la vie du groupe
- Intervenants spécialisés et proposant des approches innovantes
- Héloïse DELHOUME : coordinatrice, formatrice et animatrice professionnelle

CONTENU

1 Pilotage de l'entreprise

- Gestion de projets
- Ressources humaines
- Outils de pilotage

2 Management

- Communication non verbale
- Animation d'équipe
- Gestion des conflits

3 Développement professionnel et personnel du dirigeant

- Techniques d'expression orale
- Résilience
- Gestion du stress

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Matériel

Chaque participant est invité à se munir d'un ordinateur portable pouvant se connecter en wifi.

Modalités et délais d'accès

- Financement entreprise ou individuel
- Inscription sur la base de notre calendrier prévisionnel des sessions de formation, nous contacter

Situation de handicap

En cas de handicap, nous contacter pour mobilisation des moyens de compensation utiles.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Objet et champ d'application

Suite à la commande d'une formation le Client accepte sans réserve les présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document dudit Client, en particulier ses conditions générales d'achat.

Documents contractuels

A la demande du Client, HOSMOSED SARL lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continue incluant les conditions générales de vente de la prestation de formation. Le client s'engage à retourner à HOSMOSED SARL, dans un délai de 7 jours calendaires à compter de la réception de ladite convention, un exemplaire signé portant son cachet commercial, sous peine de la caducité de l'offre commerciale proposée par HOSMOSED SARL. L'inscription au programme de formation continue est définitivement validée lorsque la convention incluant les conditions générales de vente sont signées par le Client et HOSMOSED SARL.

Une facture de la totalité de la prestation est adressée dès le démarrage de la formation. Elle comporte les mentions obligatoires en vigueur à Madagascar.

A l'issue de cette formation, une attestation de présence est adressée au Client.

Les contenus et informations communiqués dans le cadre des formations sont fournis à des fins pédagogiques. HOSMOSED SARL ne saurait être tenue responsable de leur interprétation ou de leur utilisation par le Client. Il appartient au Client de vérifier que la prestation et l'utilisation des contenus et informations communiqués lors des formations sont conformes aux dispositions légales et réglementaires locales en vigueur à Madagascar.

Prix, facturation et règlement

Tous nos prix sont indiqués en euros hors taxes (TVA non applicable en application de la réglementation fiscale en vigueur).

Toute formation commencée est due en totalité.

Sauf mention contraire, ils comprennent les frais de déplacement et de restauration du formateur ainsi que les frais éventuels de location de salle.

Les factures sont payables, sans escompte et à l'ordre de la société HOSMOSED SARL à réception de facture et dans un délai maximum de 14 jours calendaires. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, HOSMOSED SARL se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.

Les règlements sont effectués exclusivement en euros (€) par virement bancaire sur le compte de HOSMOSED SARL. Tous les frais bancaires, frais de change ou commissions liés au transfert international sont à la charge exclusive du Client.

Références

Le Client autorise HOSMOSED SARL à utiliser sa dénomination sociale, son nom commercial comme référence commerciale sur tout support ou en toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire.

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Conditions d'annulation et de report de l'action de formation

Toute annulation de la commande de formation par le Client doit être communiquée par écrit. En cas d'annulation par le Client moins de 8 jours calendaires avant le début de la formation, 40 % du montant de la formation restera acquis à HOSMOSED SARL.

Renonciation

Le fait, pour HOSMOSED SARL de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Confidentialité

Le Client s'engage, pendant toute la durée du présent CONTRAT et cinq (5) ans après l'expiration de celui-ci, pour quelque cause que ce soit, à la confidentialité, en s'interdisant de divulguer, directement ou indirectement, les informations de HOSMOSED SARL, auxquelles il aurait pu avoir accès dans le cadre de l'exécution de la prestation de formation, à moins que lesdites informations, connaissances ou savoir-faire ne soient tombés dans le domaine public ou que leur divulgation soit rendue nécessaire en vertu d'une injonction administrative ou judiciaire.

Le Client s'engage également, le cas échéant, à faire respecter cette obligation par tous les membres de leur personnel concernés, dont il se porte fort.

Protection des données

Les données personnelles sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679 – RGPD) et à la loi n° 2014 – 038 Sur la protection des données à caractère personnel.

Assurance et responsabilité

HOSMOSED SARL déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle. La responsabilité de HOSMOSED SARL est limitée au montant total de la prestation.

Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis au Client demeurent la propriété exclusive de HOSMOSED SARL. Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans autorisation écrite préalable.

En cas de violation de cette obligation, le Client s'engage à cesser immédiatement toute utilisation, reproduction ou diffusion non autorisée dès notification écrite de HOSMOSED SARL. HOSMOSED SARL se réserve le droit d'engager toute action judiciaire qu'elle jugera nécessaire et pourra, le cas échéant, réclamer des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

Loi applicable et juridiction

La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre HOSMOSED SARL et ses Clients. Attribution de compétence : Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-DENIS, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de HOSMOSED SARL qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Règlementation générale et anti-corruption

Chaque partie s'engage à se conformer à l'ensemble des lois et réglementations applicables dans sa juridiction dans le cadre de l'exécution de la convention de formation professionnelle.

Les parties s'engagent à respecter les dispositions relatives à la lutte contre la corruption et à adopter un comportement conforme aux règles d'éthique professionnelle.

Election de domicile

L'élection de domicile est fixée par HOSMOSED SARL à son siège social au 12 chemin des Rameaux, 97460 Saint Paul.

L'élection de domicile du Client est fixée à l'adresse indiquée sur la convention de formation.